

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 18/04/2017

Date convocation : 06 avril 2017

Excusé : Fabien PITAVY

Absent : Jérôme BREUIL

Lecture du compte-rendu du 24/03/17 : approbation du Conseil

- **Vote des budgets primitifs 2017** : Les budgets s'équilibrent comme suit :

### COMMUNE

Section de fonctionnement : 587 095,87 €

Section d'Investissement : 568 584,28 €

### CCAS

Section de fonctionnement : 3 176,59 €

### ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : 29 843,61 €

Section d'Investissement : 39 719,16 €

### AEP

Section de fonctionnement : 32 680,07 €

Section d'Investissement : 28 056,24 €

- **Vote des taux des taxes 2017** :

A l'unanimité le Conseil décide de reconduire les taux des 3 taxes à savoir :

TH : 7,16 %    TFB : 8,23%    TFNB : 54,63%

- **Convention viabilité hivernale** :

Le Conseil Municipal autorise M. le maire à signer une convention avec le Département. L'objet étant de définir les conditions dans lesquelles la commune assurera des prestations de service hivernal sur une partie du réseau routier départemental hors agglomération et de donner une sécurité juridique à ces interventions.

- **Voirie La Faye : Acquisition de terrains**

M. le Maire rappelle qu'un document d'arpentage a été établi pour délimiter l'emprise du chemin créé. Le Conseil décide d'acquérir (~ 2200 m<sup>2</sup>) les parcelles concernées par cette emprise auprès de plusieurs propriétaires et autorise M. le Maire à signer les actes de vente ainsi que toutes les pièces nécessaires.

- **Don à la commune**

Le Conseil Municipal accepte le don de M. le Maire à la commune.

- **Camping** :

En concertation avec les résidents, divers aménagements sont prévus : terrain de pétanque, barbecue, travaux sanitaires.

- **Salle polyvalente** :

Suite au rapport sur l'accessibilité, des travaux vont être réalisés dans les sanitaires. De plus, le Conseil décide de refaire la vitrification du parquet.

▪ **Questions diverses :**

- le Conseil valide le devis du feu d'artifice pour la fête patronale
- Une commission est mise en place pour travailler sur l'adressage
- Les travaux de restauration de l'église vont débuter le 19 avril et ceux de la voirie forestière vers le 15 mai.
- Cérémonie du 8 mai : Dimanche 21 mai – Messe à 10h30 suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts.